

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 5 février 2018 à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

PRÉSENTS :

M. Robert Gauthier, maire
Mme Christina Béland, conseillère
Mme Charline Plante, conseillère
Mme Francine Buisson, conseillère
M. François Beaudry, conseiller
M. Jacques Defoy, conseiller

ABSENTS :

Mme Lucie Hamelin, conseillère

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Manon Shallow, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

À 20h00, le Maire, Monsieur Robert Gauthier préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

3.1 Procès-verbal séance extraordinaire du 10 janvier 2018 et séance ordinaire du 15 janvier 2018

4. CORRESPONDANCE :

- 4.1 MMQ / Notre part de la 9^e ristourne de l'exercice financier 2017
- 4.2 Citoyens / Plaidoyer pour une approche intégrée de développement à Saint-Élie-de-Caxton
- 4.3 Maison des Jeunes au Cœur des Montagnes / Barrage routier 17 juin 2018
- 4.4 Roger Trudel de l'Unité Régionale de Loisir et de Sport de la Mauricie / Offre de ressource professionnelle pour le projet Parc Nature et Culture
- 4.5 Robert Matteau, président d'assemblée de la Paroisse Notre Dame de l'Alliance / Appui au projet Parc Nature et Culture
- 4.6 Denis Lemaire, d.g. Commission scolaire de l'Énergie / Appui au projet Parc Nature et Culture
- 4.7 François Thiffault, directeur de l'École Villa-de-la-Jeunesse / Appui au projet Parc Nature et Culture
- 4.8 Marie-Paule Samson, présidente de l'Âge d'Or / Appui au projet Parc Nature et Culture
- 4.9 Francine Buisson, resp. Comité Familles-Aînés / Appui au projet Parc Nature et Culture
- 4.10 Patrick Payette, Maître-charpentier de Gars de Bois / Appui au projet Parc Nature et Culture

5. RAPPORT DES COMITÉS :

6. PRÉSENTATION DES COMPTES :

7. RÉOLUTIONS – ADMINISTRATION :

- 7.1 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
- 7.2 Présentation du projet de règlement 2018-001 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton mettant fin au règlement 2016-011
- 7.3 Résolution – Parc industriel régional de la MRC de Maskinongé
- 7.4 Résolution d'appui au Regroupement Québécois des propriétaires riverains
- 7.5 Résolution pour l'adoption du projet *Accueil des nouveaux propriétaires résidents*

8. RÉOLUTION LOISIRS/CULTURE/TOURISME :

- 8.1 Affichage pour l'embauche des étudiants pour la saison 2018

9. RÉOLUTIONS – DONS / SUBVENTION

- 9.1 La Maison des Jeunes

10. RÉOLUTIONS : URBANISME :

- 10.1 Nomination et renouvellement de mandats - membres du Comité Consultatif d'Urbanisme
- 10.2 Demande de dérogation mineure – 1020 rue de l'Étang

11. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES:

12. PÉRIODE DE QUESTIONS :

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mot de bienvenue du Maire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2018-02-30

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Charline Plante
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton adopte l'ordre du jour en y ajoutant les items suivants :

- 7.6 Résolution pour l'embauche d'un directeur du tourisme
- 7.7 Résolution autorisant le réaménagement des bureaux municipaux
- 8.2 Résolution d'acceptation du projet Trajectoire – Territoire
- 8.3 Activités des Cataractes
- 10.3 Résolution mandatant le service d'ingénierie de la MRC de Maskinongé projet Domaine Ouellet
- 10.4 Résolution relative au mandat pour la recherche en eau projet aqueduc Domaine Ouellet
- 12.1 Période de suggestions

Et en y enlevant l'item suivant :

- 10.1 Nomination et renouvellement de mandats – membres du Comité Consultatif d'urbanisme

Adoptée

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

3.1 PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 JANVIER 2018 ET SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018

RÉSOLUTION 2018-02-31

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par monsieur François Beaudry
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les projets des procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 janvier 2018 et du 15 janvier 2018 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soient adoptés tels que soumis.

Adoptée

4. CORRESPONDANCE :

- 4.1 MMQ / Notre part de la 9^e ristourne de l'exercice financier 2017
- 4.2 Citoyens / Plaidoyer pour une approche intégrée de développement à Saint-Élie-de-Caxton
- 4.3 Maison des Jeunes au Cœur des Montagnes / Barrage routier 17 juin 2018
- 4.4 Roger Trudel de l'Unité Régionale de Loisirs et de Sport de la Mauricie / Offre de ressource professionnelle pour le projet Parc Nature et Culture

- 4.5 Robert Matteau, président d'assemblée de la Paroisse Notre Dame de l'Alliance / Appui au projet Parc Nature et Culture
- 4.6 Denis Lemaire, d.g. Commission scolaire de l'Énergie / Appui au projet Parc Nature et Culture
- 4.7 François Thiffault, directeur de l'École Villa-de-la-Jeunesse / Appui au projet Parc Nature et Culture
- 4.8 Marie-Paule Samson, présidente de l'Âge d'Or / Appui au projet Parc Nature et Culture
- 4.9 Francine Buisson, resp. Comité Familles-Aînés / Appui au projet Parc Nature et Culture
- 4.10 Patrick Payette, Maître-charpentier de Gars de Bois / Appui au projet Parc Nature et Culture

5 RAPPORT DES COMITÉS :

Christina Béland

- Mentionne qu'il y a eu une rencontre avec le directeur de la Commission Scolaire et le directeur de l'école concernant le gymnase qui sera construit à l'arrière de l'école, les travaux devraient débiter au printemps.

Charline Plante

- Concernant la bibliothèque elle remercie le comité organisateur d'avoir reçu les membres du conseil municipal sous forme de 5 à 7, ce fut très apprécié.
- Elle mentionne qu'au 31 décembre 2016 puisque les chiffres de 2017 ne sont pas encore sortis, il y avait 309 abonnés actifs ce qui représente 16% de la population, et un total de 7570 heures de bénévolat consacré à la bibliothèque par des citoyens.
- Concernant le Garage de la Culture, les jeudis 5 à 7 seront de retour au cours de l'été. Six spectacles sont des artistes Caxtoniens, trois sont des artistes de la Mauricie et un de la Montérégie.
- Keith Baril, stagiaire en tourisme, nous demande s'il y a des artistes et artisans qui veulent partager leurs arts avec le public. Ils peuvent exposer tout le mois de juin, t pour le mois de juillet - août c'est du vendredi au mercredi soir et pour le mois de septembre ce sera les fins de semaine. Ils doivent donner leur nom à monsieur Paul-André Garceau ou monsieur Keith Baril au Bureau d'Accueil Touristique.
- Comme madame Lucie Hamelin est absente pour le moment, elle informe les citoyens qu'elles travaillent ensemble pour mettre en place la politique culturelle.
- Le symposium de peinture aura lieu les 1^{er} et 2 septembre prochains, elle mentionne qu'elle a envoyé des invitations gratuites aux artistes peintres résidents de la municipalité.
- Le Bureau d'Accueil touristique est à la recherche de chauffeurs bénévoles pour la saison touristique.

Francine Buisson

- Au sujet de l'infolettre municipale, elle informe les gens qu'il y a 370 abonnés à recevoir par courriel cette infolettre. Une infolettre touristique sera également disponible en février. Au cours du mois de février, les deux infolettres seront encore envoyées par la poste à toute la population, mais d'ici quelque temps, cette information papier sera disponible seulement à la Maison du Citoyen afin de réduire les frais de poste et l'utilisation du papier.
- Un nouveau cours de danse créative ou ballet devrait débiter bientôt. Ce cours s'adresse aux enfants de 5 à 7 ans et la période d'inscription est jusqu'au 24 février. S'il y a suffisamment d'inscriptions, ce cours aura lieu dans la petite salle au bas du Centre Communautaire.
- Concernant le Comité Familles-Aînés, une rencontre a eu lieu à la MRC il y a environ une semaine. Nous avons rencontré un chargé de projet et il nous a confirmé la mise à jour de la politique Familles-Aînés ainsi que l'appellation des 18 plans d'action, la MRC se donne 22 mois pour la réalisation. Localement, nous allons compléter les actions 2015-2017 qui se sont amorcées, mais non complétées.

François Beaudry

- Désire répondre à une question qui avait été posée concernant le retrait d'un conseiller lorsque celui-ci pense être en conflit d'intérêts. Il a obtenu une réponse suite à une formation concernant les lois et règlements qui régissent le comportement éthique des conseillers. Lorsque les membres du conseil sont en débat public, un conseiller n'a pas à se retirer de la salle. Par contre, lorsqu'une rencontre est à huis clos et que les membres du conseil ont à débattre des dossiers, si un membre du conseil juge être en conflit d'intérêts, il est tenu de se retirer de la salle.

Jacques Defoy

Aucune intervention

Robert Gauthier

- Désire apporter des précisions quant au Parc Nature et Culture. Il mentionne que le projet se réalisera à trois conditions :
 1. Pas de règlement d'emprunt, pas d'endettement;
 2. Obtenir 80% des subventions gouvernementales;
 3. Rentabilité annuelle des activités.

6 PRÉSENTATION DES COMPTES :

10255	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	IMPOT 2017	303.88 \$
10256	CORPO DES OFFICIERS MUNICIPAUX	ADHESION COMBEQ ANNE-CLAUDE H. MOREAU, MARIO SAMSON, SANDRA GÉROME	850.82 \$
10257	A.I.E. INFORMATIQUE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	2 197.70 \$
10258	BELANGER SAUVE , AVOCATS	AUTRES SERVICES JURIDIQUES	309.00 \$
10259	CMP MAYER INC.	ACHAT CAMERA THERMIQUE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	6 332.83 \$
10260	ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU	101.64 \$
10261	GARAGE DESFONDS INC.	ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE	1 238.09 \$
10262	GARAGE CLAUDE AUGER	ENTRETIEN TRACTEUR	13.80 \$
10263	GROUPE CLR	TELEPAGES PREMIERS REpondants, SYSTÈME DE COMMUNICATION	213.46 \$
10264	GROUPE ATTRACTION RADIO INC.	FEERIE DE NOEL	1 379.70 \$
10265	MASKICOM	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	189.63 \$
10266	MRC DE MASKINONGE	REDEV. ELIMINATION/\$22.24 TONNE	4 796.73 \$
10267	PREVIMED INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN MATÉRIEL	100.00 \$
10268	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	TEST (ECHELLES, APRIA, AUTOPOMPE)	431.16 \$
10269	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	ESSENCE/DIESEL CAMION INCENDIE	533.80 \$
10270	TEST EAU SOL MJP INC.	REHAB. INST. SEPTIQUES 2017-002	689.85 \$
10271	ACCESSOIRES D'AUTO LEBLANC LTEE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ACHAT OUTILS, ENTRETIEN GARAGE MUNICIPAL, ENTRETIEN TRACTEUR, ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE	666.64 \$
10272	A.I.E. INFORMATIQUE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	361.60 \$
10273	ALARME ET CONTROLE D'ACCES ALLIANCE INC.	ENTRETIEN SYSTÈME ALARME	248.35 \$
10274	ALIMENTATION R. AUDET	ALIMENTS	16.41 \$
10275	ASSOCIATION DES DIRECTEURS	ADHÉSION ADMQ, ASSURANCES CAUTIONNEMENT	865.39 \$

10276	ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR, ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE	773.28 \$
10277	AVANTAGE INDUSTRIEL INC.	ACHAT OUTILS, ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE	308.37 \$
10278	BELLERIVE JOCELYN	CONTRAT DENEIGEMENT CHEMINS	7 075.95 \$
10279	BERGOR PIECES D'EQUIPEMENT	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME, ENTRETIEN REPARATION PISTE CYCLABLE	682.15 \$
10280	BOISVERT SAMUEL	FEERIE DE NOEL	106.88 \$
10281	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	ENTRETIEN CAMION, ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE	137.88 \$
10282	C.R.S.B.P.C.Q.L.M.	ACCÈS ET BASE DONNES LOGICIELS, COTISATION C.R.S.B.P.	12 714.90 \$
10283	DOMAINE DU LAC OUELLET	REMBOURSEMENT TAXES	454.70 \$
10284	ENTREPRISES MARIO LAROCHELLE INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES DENEIGEMENT, ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE ET SENTIER BOTANIQUE	72.39 \$
10285	ENTREPRISES RENE NEWBERRY	CONTRAT DENEIGEMENT CHEMINS	23 117.07 \$
10286	ENTREPRISES ELECTRIQUES	ENTRETIEN ET REPARATION M.D.J., FEERIE DE NOEL	188.56 \$
10287	EQUIPEMENTS MARCEL GELINAS	ENTRETIEN REPARATION PATINOIRE	99.65 \$
10288	EXCAVATIONS R.M.G. INC.	CONTRAT VIDANGES	5 818.17 \$
10289	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	64.00 \$
10290	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	246.40 \$
10291	GARAGE CLAUDE AUGER	ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE, ENTRETIEN TRACTEUR BALADE	25.18 \$
10292	GARCEAU PAUL-ANDRE	FRAIS DE DEPLACEMENT DU PERSONNEL	18.48 \$
10293	GARCEAU JEAN	CONTRAT NEIGE TROTTOIRS, DENEIGEMENT BATISSE 2240, PRINCIPALE	529.00 \$
10294	GELINAS KEVEN	CONSULTATION URBANISME	30.00 \$
10295	GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN TRACTEUR	100.39 \$
10296	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DEPLACEMENT DU PERSONNEL, ALIMENTS	116.73 \$
10297	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	563.36 \$
10298	LAFOREST NOVA AQUA	AQUEDUC DOMAINE OUELLET	2 489.21 \$
10299	LONGPRE NORMAND	CONSULTATION URBANISME	30.00 \$
10300	MARCHE RENE SAMSON	ALIMENTS	18.39 \$
10301	MATERIAUX LAVERGNE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER, FEERIE DE NOEL, ENTRETIEN CASERNE	318.88 \$
10302	MRC DE MASKINONGE	QUOTE-PART	110 635.00 \$
10303	MUISE PATRICK	LOCATION MACHINERIE, DENEIGEMENT TROTTOIR COTE ÉGLISE, CASERNE, CENTRE COMMUNAUTAIRE, MAISON DU CITOYEN, COOP-SANTÉ, B.A.T. MAISON DES JEUNES, CAISSE DESJARDINS, LOCATION MACHINERIE, CHEMINS PRIVÉS	15 967.03 \$
10304	MUNICIPALITE SAINT-BARNABÉ NORD	EAU SAINT-BARNABE/SAMSON MARCHAND	301.50 \$

10305	MUNICIPALITE DE SAINT-MATHIEU	TESTS (ECHELLES APRIA AUTO-POMPE, SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	681.93 \$
10306	MUNICIPALITE DE CHARETTE	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	277.36 \$
10307	MUNICIPALITE DE SAINT-PAULIN	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	476.96 \$
10308	NORDTRAX QUÉBEC INC.	ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE	2 271.19 \$
10309	PLANTE CHARLINE	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	165.82 \$
10310	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	422.82 \$
10311	PRODUCTIONS MASKISHOW	FEERIE DE NOEL	747.34 \$
10312	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	56.34 \$
10313	SECURITE PLUS	VETEMENTS DE TRAVAIL	175.89 \$
10314	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	ESSENCE ET DIESEL DENEIGEMENT, HUILE À CHAUFFAGE CASERNE, GARAGE	3 722.33 \$
10315	RICHARD BEAULIEU	FÉERIE DE NOËL	60.00 \$
10316	BELLEMARE JORDAN	FÉERIE DE NOËL	30.00 \$
10317	BOUDREAULT CARROLL	FÉERIE DE NOËL	10.00 \$
10318	BOURGOUIN JEAN-CHARLES	FÉERIE DE NOËL	25.00 \$
10319	SYNDICAT REG. DES EMBL.MUN. MAURICIE CSN	COTISATION SYNDICALE	586.09 \$
10320	GOSSELIN-OUELLETTE MARIE-HELENE	FÉERIE DE NOËL	70.00 \$
10321	GUILLEMETTE JACQUES	FÉERIE DE NOËL	100.00 \$
10322	REJEAN JACQUES	FÉERIE DE NOËL	100.00 \$
10323	LAFRENIERE CLAUDIE	FÉERIE DE NOËL	40.00 \$
10324	ANDRE LEMAY	FÉERIE DE NOËL	90.00 \$
10325	CLOÉ POULIN-COLLINS	FÉERIE DE NOËL	30.00 \$
10326	MAISON DES JEUNES AU COEUR	SUBVENTION MAISON DES JEUNES	2 500.00 \$
10327	SADC CENTRE-DE-LA-MAURICIE	INTERNET (CACI)	1 000.00 \$
180129	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE, BIBLIOTHÈQUE	2 079.39 \$
180129	REVENU QUEBEC	DAS PROV. JANVIER 2018	11 891.67 \$
180130	REVENU CANADA	DAS FED JANVIER 2018	4 503.65 \$
180205	L'UNION-VIE	ASSURANCES COLLECTIVES	2 007.74 \$
180205	HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE DES RUES	962.98 \$
180206	HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE DES RUES	143.11 \$
180207	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ SENTIER BOTANIQUE	42.14 \$
180208	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ PATINOIRE	1 752.77 \$
180210	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ BIBLIOTHEQUE, CENTRE COMMUNAUTAIRE	2 003.18 \$
180211	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL	784.28 \$
180212	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE DE LA CULTURE	2 827.30 \$
180212	SOGETEL INC.	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE MUNICIPAL, AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON/MARCHAND, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL ET SAMSON/MARCHAND, INTERNET CASERNE, TÉLÉCOPIEUR	630.99 \$

180213	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ BATISSE 2240, AVENUE PRINCIPALE	1 548.14 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCES D	249 660.39 \$
		GRAND TOTAL	284 739.79 \$

RÉSOLUTION 2018-02-32

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par monsieur François Beaudry il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER des déboursés du fonds général de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour les comptes à payer au montant de 212 687.26 \$, les comptes déjà payés au montant de 249 660.39 \$ et les salaires 35 079.40 \$ totalisant la somme de 497 427.05 \$.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDIT :

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans ce procès-verbal, ladite liste faisant partie intégrante du procès-verbal de cette assemblée.

Manon Shallow
Directrice générale

7 RÉSOLUTIONS – ADMINISTRATION :

7.1 AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Monsieur François Beaudry conseiller donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera proposé pour adoption un règlement ayant pour objet, PROJET RÈGLEMENT 2018-001 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON METTANT FIN AU RÈGLEMENT 2016-011.

Le projet de règlement a été déposé aux membres du conseil municipal à la même séance que l'avis de motion.

7.2 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2018-001 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON METTANT FIN AU RÈGLEMENT 2016-011

Monsieur François Beaudry fait la présentation du contenu du règlement et mentionne les chapitres qu'il contient.

7.3 RÉSOLUTION – PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL DE LA MRC DE MASKINONGÉ

ATTENDU que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton est membre de la Régie du Parc industriel régional de la MRC de Maskinongé;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à des travaux de pavage, suite à l'exécution des travaux d'aqueduc et d'égout dans le parc industriel régional et qu'il est du devoir de la Régie de procéder à l'installation de lampadaires pour l'éclairage de la rue Devault;

ATTENDU qu'un emprunt est nécessaire pour réaliser ces travaux et le conseil de la MRC de Maskinongé, dans son rôle auprès de la régie, a adopté un projet de règlement d'emprunt en date du 10 janvier 2018 portant le numéro 256-18, qu'il soumet à l'approbation des municipalités;

RÉSOLUTION 2018-02-33

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par monsieur Jacques Defoy
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton approuve le projet de règlement numéro 256-18, intitulé :

Règlement décrétant des travaux de pavage et d'installation de lampadaires dans le parc industriel (Phase I) et pourvoyant à l'approbation de deniers nécessaires pour en défrayer le coût par emprunt à long terme n'excédant pas six cent cinquante mille dollars (650 000.00 \$)

dans la mesure où le règlement numéro 256-18, lequel doit être adopté par le conseil de la MRC de Maskinongé le 14 février 2018, est identique au projet de règlement adopté par ledit conseil le 10 janvier 2018, sous le numéro 256-18, tel que soumis.

Adoptée

7.4 RÉSOLUTION D'APPUI AU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS

CONSIDÉRANT que la mission du Regroupement Québécois des propriétaires riverains (RQPR) vise à assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine environnemental des lacs et cours d'eau du Québec et de représenter les associations membres auprès des autorités afin de défendre les intérêts de ses membres;

CONSIDÉRANT les revendications du Regroupement Québécois des propriétaires riverains (RQPR) concernant la hausse des valeurs des propriétés sises aux abords des lacs et cours d'eau;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises visant la révision du système d'évaluation municipale pour les propriétés riveraines;

CONSIDÉRANT que la détermination de la valeur d'une unité d'évaluation est établie selon les règles déterminées par la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ c.F2.1);

CONSIDÉRANT que l'évaluateur doit préserver en tout temps son indépendance professionnelle et agir conformément aux dispositions de la loi;

CONSIDÉRANT la demande des représentants du Regroupement Québécois des propriétaires riverains (RQPR) de mettre en place un comité provincial chargé de suggérer de nouvelles façons de faire dans le processus d'évaluation des propriétés riveraines et de trouver des solutions relatives à l'augmentation importante des valeurs des propriétés sises aux abords des lacs et cours d'eau;

CONSIDÉRANT que les députés de la région ont été ou seront saisis du dossier par les représentants du Regroupement Québécois des propriétaires riverains (RQPR);

RÉSOLUTION 2018-02-34

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Christina Béland
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil soumet la demande du Regroupement Québécois des propriétaires riverains (RQPR) à l'attention du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Monsieur Martin Coiteux, afin de mettre sur pied un comité provincial afin de trouver des solutions relatives à l'augmentation importante des valeurs des propriétés sises aux abords des lacs et cours d'eau.

Adoptée

7.5 RÉSOLUTION POUR L'ADOPTION DU PROJET ACCUEIL DES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES RÉSIDENTS

RÉSOLUTION 2018-02-35

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Charline Plante
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal adopte le projet d'accueil des nouveaux propriétaires résidents daté du 5 février 2018, tel que préparé par madame Francine Buisson, conseillère responsable des questions familles-aînés.

Adoptée

7.6 RÉSOLUTION POUR L'EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR DU TOURISME

CONSIDÉRANT qu'une offre d'emploi a été publiée sur divers sites pour faire un appel de candidatures pour un poste de Directeur du Tourisme pour la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton;

CONSIDÉRANT que 26 personnes ont déposé leur curriculum vitae et que quatre (4) d'entre elles ont été sélectionnées pour une première entrevue;

CONSIDÉRANT que le processus de sélection fut appliqué professionnellement, par le comité de sélection formé, afin d'embaucher une personne possédant toutes les compétences pour pourvoir au poste de Directeur du tourisme;

RÉSOLUTION 2018-02-36

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Charline Plante
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'EMBAUCHER selon les recommandations du comité de sélection, la personne qui a obtenu la meilleure évaluation, à compter du 5 mars 2018 pour un contrat d'une année renouvelable et ce, incluant une période de probation de six (6) mois.

QUE la directrice générale Mme Manon Shallow soit mandatée pour signer pour et au nom de la municipalité le contrat de travail à intervenir entre la personne choisie et la Municipalité.

Adoptée

7.7 RÉSOLUTION AUTORISANT LE RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT l'embauche d'un directeur du tourisme qui entrera en fonction le 5 mars 2018, ce qui requiert de prévoir un bureau de travail;

CONSIDÉRANT que le bureau utilisé depuis l'arrivée de l'aide à l'urbanisme, continu à la salle communautaire n'est pas insonorisé et il ne permet pas de travailler dans un espace ne facilitant pas l'attention et la concentration;

RÉSOLUTION 2018-02-37

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par monsieur Jacques Defoy
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER les travaux nécessaires pour, en premier lieu agrandir le bureau existant vers la salle communautaire d'environ 4pièds (impliquant un nouveau mur, de l'insonorisation, l'ajout d'un plafond suspendu, le revêtement de plancher, la modification de l'éclairage et électricité). Les travaux manuels seront réalisés par un membre du personnel, les autres travaux seront réalisés par les corps de métier concernés. Lesdits travaux n'incluent pas l'ameublement et il représente une somme estimative de l'ordre de trois mille dollars (3 000.00\$);

D'AUTORISER les travaux nécessaires pour, en deuxième lieu l'ajout d'un bureau, en utilisant une partie de la salle de conférence et du corridor (impliquant de nouveaux murs, de l'insonorisation, la modification du plafond suspendu, le revêtement de plancher, la modification de l'éclairage et électricité). Les travaux manuels seront réalisés par un membre du personnel, les autres travaux seront réalisés par les corps de métier concernés. Lesdits travaux n'incluent pas l'ameublement et il représente une somme estimative de l'ordre de deux mille cinq cents à trois mille dollars (2 500.00 \$ - 3 000.00 \$);

Adoptée

8 RÉSOLUTION LOISIRS/CULTURE/TOURISME :

8.1 AFFICHAGE POUR L'EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS POUR LA SAISON 2018

RÉSOLUTION 2018-02-38

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par monsieur François Beaudry
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER la Directrice générale à faire les démarches nécessaires pour l'embauche des étudiants pour la saison 2018, en procédant à l'affichage des postes pour le camp de jour et pour les activités touristiques; auprès des organismes ou des services pour le recrutement d'employé.

Adoptée

8.2 RÉSOLUTION D'ACCEPTATION DU PROJET TRAJECTOIRE – TERRITOIRE

RÉSOLUTION 2018-02-39

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Christina Béland
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCEPTER la tenue de l'activité Trajectoire/Territoire organisée par la Biennale nationale de sculpture contemporaine, dans le village de Saint-Élie-de-Caxton, qui se tiendra le samedi 25 août 2018.

Adoptée

8.3 ACTIVITÉS DES CATARACTES

RÉSOLUTION 2018-02-40

Sur proposition de madame Christina Béland appuyée par monsieur Jacques Defoy,
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal subventionne l'activité des Cataractes qui aura lieu mardi le 13 février 2018 pour les enfants à l'École Villa-de-la-Jeunesse et pour la joute des Cataractes du samedi 17 février 2018 à 16 heures pour un montant maximum de 1 000\$.

Adoptée

9 RÉSOLUTIONS – DONS / SUBVENTION

9.1 LA MAISON DES JEUNES

RÉSOLUTION 2018-02-41

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Christina Béland
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

D'AUTORISER le paiement de la subvention prévue au budget de l'année 2018 au montant de 2 500.00 \$ à La Maison des Jeunes au Cœur des Montagnes de Saint-Élie-de-Caxton, le tout en conformité avec la Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux Lacs, organismes et aux individus pour l'année 2018.

Adoptée

10 RÉSOLUTIONS : URBANISME :

10.1 NOMINATION ET RENOUVELLEMENT DE MANDATS - MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Item reporté à une séance ultérieure.

10.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 1020 RUE DE L'ÉTANG

ATTENDU qu'un avis a été publié en date du 17 janvier 2018, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

ATTENDU que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par madame Danielle Trempe;

ATTENDU la demande de dérogation mineure présentée pour le lot 4 194 560 visant à réduire la marge avant à 5.27 mètres;

ATTENDU que l'implantation du garage ne peut être reculée en raison du talus arrière sans remblayage et vers le rivage;

ATTENDU que l'implantation du garage est conçu pour avoir un accès intérieur par la fenêtre existante, et ce sans avoir à corriger la structure;

ATTENDU que l'implantation du garage ne créera pas de problématique de visibilité;

ATTENDU que l'implantation du garage n'augmentera pas les problématiques qui pourraient être associées au déneigement ou à l'entretien des chemins;

RÉSOLUTION 2018-02-42

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par monsieur Jacques Defoy
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE PERMETTRE de réduire la marge avant à 5.27 mètres plutôt que les 6 mètres prévus dans la grille de spécification 235-REC du règlement de zonage, entérine la résolution 2018-01-06 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2018-02 tel que demandée et selon les recommandations du C.C.U.

Adoptée

10.3 RÉSOLUTION MANDATANT LE SERVICE D'INGÉNIERIE DE LA MRC DE MASKINONGÉ PROJET DOMAINE OUELLET

RÉSOLUTION 2018-02-43

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Christina Béland,
il est résolu à l'unanimité des membres présents ::

DE MANDATER monsieur Adil Lahnihi, ingénieur de la MRC de Maskinongé afin de faire l'élaboration d'un appel d'offres pour le service d'ingénierie du projet du Domaine Ouellet au tarif horaire fixé par la MRC de Maskinongé.

Adoptée

10.4 RÉSOLUTION RELATIVE AU MANDAT POUR LA RECHERCHE EN EAU PROJET AQUEDUC DOMAINE OUELLET

RÉSOLUTION 2018-02-44

ATTENDU que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton mandatait, par la résolution 2017-11-298 la firme LNA Hydrogéologie, pour procéder à la recherche en eau pour le projet d'aqueduc Domaine Ouellet;

ATTENDU qu'une problématique a été rencontrée lors de la réalisation de l'essai de pompage par paliers au puits d'essai, l'eau rejetée dans la sablière adjacente au puits rechargeait rapidement la zone

aquifère exploitée, provoquant ainsi un impact non souhaitable sur les mesures piézométriques prises lors de l'essai;

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Francine Buisson,
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE MODIFIER le contrat de recherche en eau de la firme LNA Hydrogéologie, pour un montant de 750.00 \$ additionnel, d'honoraires supplémentaires afin de couvrir les frais associés à la révision du programme des essais de pompage.

Adoptée

11 DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES

Aucun item ajouté.

12 PÉRIODE DE QUESTIONS :

Mariette Béland

- Sommaire des activités d'investissements du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 pour la Protection de l'environnement budget de 35 118.00 \$ et le réel est de 215 000.00 \$ raison de l'écart.
- Peut-on avoir le nom de la personne qui occupera le poste de Directeur au tourisme?

Raymond Kalomiris

- Désire mettre un point à l'ordre du jour pour la prochaine séance du conseil, le sujet serait « Présentation de la création d'un regroupement de la culture, des arts et loisirs ».
- Est-ce qu'il y a une date officielle d'établie concernant la Politique culturelle à savoir quand il y aura des communications et discussions?
- Y a-t-il encore des discussions à avoir au sujet du projet Parc Nature?

Raouf Gargouri

- Le consultant qui a fait l'étude touristique avait-il suggéré d'engager un directeur du tourisme?
- Est-ce un poste qui fera partie de l'unité de négociation?
- Combien de personnes à gérer?

Annie Plante

- Dans la correspondance, qui a signé la lettre concernant le développement à Saint-Élie-de-Caxton?

Raouf Gargouri

- Le rapport du consultant dit que le touriste crée une pression sur le budget de la municipalité, veuillez expliquer.
- Est-ce dû à un essoufflement?
- Est-ce qu'il n'y a pas lieu de vous préoccuper de la vente du Resto Quoi de n'Oeuf?

12.1 PÉRIODE DE SUGGESTIONS

Aucune suggestion.

13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

RÉSOLUTION 2018-02-45

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par monsieur Jacques Defoy
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal lève l'assemblée à 21h00.

Adoptée

Robert Gauthier, Maire

Manon Shallow
Directrice générale et secrétaire-Trésorière